



# LA BASTIDE DES JOURDANS

*Bulletin municipal d'information*



**N°58 OCTOBRE 2019**

Retrouvez-nous sur le site internet de la mairie : [www.bastidedesjourdans.com](http://www.bastidedesjourdans.com)

**1<sup>ER</sup> JUILLET DE NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE**

Lundi	8h à 12h30 et de 14h à 17h
Mardi	8h à 12h30 et de 14h à 17h
Mercredi	8h à 12h30
Jeudi	8h à 12h30 et de 14h à 17h
Vendredi	8h à 12h30 et de 14h à 17h
Samedi	9h à 12h00

Une permanence des élus sera assurée sur rdv

**COORDONNÉES MAIRIE**

Place de la République 84240 La Bastide des Jourdans.  
Tél : 04 90 77 81 04 - Fax : 04 90 77 84 08 - Mail : mairie@bastidedesjourdans.com  
Site internet : www.bastidedesjourdans.com  
Inscription Cantine en Mairie Tél 04 90 77 81 04 et sur :  
www.bastidedesjourdans.com

Demande de rendez-vous avec Monsieur le Maire : 04 90 77 81 04

**SERVICES MAIRIE**

Permanence architecte conseil : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi matin de chaque mois sur rendez-vous 04.90.77.81.04

Collecte des encombrants : Tous les mardis matin : inscription en mairie 04.90.77.81.04

Emplacement Défibrillateur : Place de la République sous les arcades de la mairie sous la boîte aux lettres

Permanences du CCAS : Sur RDV en mairie 04 90 77 81 04

Permanences Assistante Sociale - Centre médico-social, 6 chemin Saint Clair 84121 Pertuis sur RDV 04 90 09 27 00

Permanences Urbanisme le lundi, jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30

**CANTINE ET GARDERIE :**

Nous rappelons que les paiements peuvent se faire soit par INTERNET (TIPI) à : <https://www.tipi.budget.gouv.fr>, soit par chèques à envoyer directement au Trésor Public de Pertuis : Centre des Finances Publiques, ZAC Saint MARTIN, 210 Rue François GERNELLE 84120 PERTUIS. Les dépôts en Mairie ou dans la boîte aux lettres de la Mairie ne sont plus acceptés.

**AFFAIRES MILITAIRES :**

Tout Jeune est tenu de se faire recenser le mois suivant ses 16 ans, l'attestation de recensement est obligatoire pour les concours et le permis de conduire.

**BIBLIOTHÈQUE**

Lundi 14h30 à 16h et de 17h à 19h, mardi et jeudi de 14h30 à 16h mercredi 14h à 18h - samedi 9h30 à 11h30 et de 16h à 18h  
Ouverture pendant les vacances scolaires  
fermeture annuelle du 1<sup>er</sup> au 31 août

**NUMÉROS UTILES**

Pompiers : 18 ou 112  
Gendarmerie : 17  
SAMU-SMUR : 15  
Garderie Périscolaire : 04.90.77.81.04  
Ecole : 04.90.77.80.68  
Docteur E. BERTHELOT : 04 32 60 69 39  
Cabinets infirmiers :  
Madame Chantal FOURNIER : 06 67 29 98 74  
Madame Corinne VIAL : 06 62 67 94 41  
Madame Julie GARBARINO : 06 67 00 52 34  
Pharmacie Grambois : 04 90 77 92 73  
Pharmacies de garde : 3237 (24h/24 - 0,34 Eur TTC/min)  
COTELUB : 04 90 07 48 12  
SIVOM Durance Luberon : 04 90 79 06 95  
ERDF : 09 726 750 84  
Bureau de Poste : 04 90 77 80 14  
Centre anti poison : 04 91 75 25 25  
Autres Numéros :  
114 : Réception et orientation des appels des personnes déficientes auditives vers les autres numéros d'appel d'urgence,  
115 : Urgence sociale - SAMU social,  
119 : Urgence sociale - enfance maltraitée,  
116000 : Urgence sociale - enfants disparus.

**ÉTAT CIVIL****NAISSANCES**

FERRARO Angélo né le 16/05/2019 à Pertuis  
CARNOY Raphaël né le 17/05/2019 à Pertuis  
DELEZON Louis né le 26/05/2019 à Pertuis  
LAMANDÉ Nolan né le 01/07/2019 à Aix-en-Provence  
NOUGUIER Maëlie née le 07/08/2019 à Pertuis  
RENOUD-GRAPPIN Jeanne née le 22/08/2019 à Pertuis  
La Municipalité adresse toutes ses félicitations aux heureux parents

**MARIAGES**

RICAVY Nicolas et FABRE Candice le 06/07/2019  
COSSU Christopher et DJANI Nellia le 20/07/2019  
BESTAGNO Thomas et MENATORY Peggy le 03/08/2019  
CANDELLIER Brice et RISSO Elise le 10/08/2019  
La Municipalité adresse tous ses vœux de bonheur aux époux

**DÉCÈS**

BRUNY-REBOUL Simonne le 26/05/2019  
FORLANI Gino le 24/06/2019  
MAROCCU Jean le 13/08/2019  
MATHIEU Jean-Claude 28/08/2019  
HORS COMMUNE :  
MOTTET Jacqueline épouse MAURILLON 25/06/2019  
PEYNOT Mariette veuve MOTTET 30/07/2019  
DOZOUL Ernest 23/08/2019

La Municipalité présente ses sincères condoléances aux familles



**L'atelier de Zoé**  
**Coiffure à domicile**  
Coupes mixtes & enfants  
Techniques dames

Contact & Rendez-vous  
Tél. 06 52 10 57 55  
Déplacement aux alentours de  
**LA BASTIDE DES JOURDANS**



**GARAGE**  
**De la Bastide**  
**Mécanique Générale**

**06 59 53 08 23**

821, route de Pertuis  
Quartier les Beylonnes  
84240 la Bastide des Jourdans



## CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes rendus du : 11 juin, 29 juillet et 24 septembre sont consultables en mairie et sur le site internet Municipal : [www.bastidedesjournans.com](http://www.bastidedesjournans.com)

### INAUGURATION DU CITY STADE

Le samedi 14 septembre, M. Le Maire et plusieurs élus ont inauguré le terrain multisport en présence du conseiller régional M. SAUVAGEON Stéphane, des conseillers départementaux M. LOVISOLO Jean-François et Mme TRINQUIER Noëlle, Mme BARNOIN Maire de Sannes ainsi que de nombreux habitants et enfants du village.

Cet équipement d'une valeur d'environ 59000€ et en total accès libre, a été réalisé par la société CASAL SPORT. Il s'agit ainsi d'encourager la pratique du sport pour tous (foot, hand-ball, basket...) et sans contrainte de réservation ou d'adhésion à un club. Le City stade sera aussi utile à l'école dans le cadre de l'initiation des enfants au sport.

Lors de l'inauguration, l'équipe enseignante s'est vue offrir par la mairie le matériel nécessaire pour pratiquer les différentes activités que propose ce city-stade tels que des ballons, raquettes, sifflets...

Après quelques lancers de ballons, tout le monde s'est réuni autour du verre de l'amitié.



## SOMMAIRE

INFOS UTILES.....	2
ÉTAT CIVIL.....	2
CONSEILS MUNICIPAUX.....	3
INAUGURATION DU CITY STADE.....	2
LA SIRÈNE DU SYSTÈME D'ALERTE.....	2
<b>LA VIE DE LA COMMUNE</b>	
LA SOURCE SULFUREUSE.....	3
LES COMMERCES.....	4
LE 13 JUILLET... QUELLE SOIRÉE !.....	5
ACCESSIBILITÉ DES ÉQUIPEMENTS.....	5
LE PLU.....	6
OUVERTURE DE 2 NOUVELLES SALLES... 10	
CLASSE MOBILE.....	10
C'EST LA RENTRÉE À L'ÉCOLE.....	10
<b>LA VIE DES ASSOCIATIONS</b>	
FÊTES DES ASSOCIATIONS.....	11
LES FOYERS RURAUX.....	12
COMITÉ DES FÊTES.....	14
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE.....	14
CRÉATIONS ET TRADITIONS	
BASTIDANES.....	15
COMITÉ DE JUMELAGE.....	15
ENTENTE SPORTIVE DU HT LUBERON... 16	
ASSOCIATION ESPRITS BAMBIN-AEB.....	16
SAPEURS-POMPIERS.....	16
PASSION TAHITI.....	16
ASSOCIATION LUBERON TEMPS LIBRE... 17	
ASSOCIATION CAPOEIRA.....	17
ASSOCIATION DES PARENTS DÉLÈVES... 17	
<b>DURANCE LUBERON</b>	
INFORMATIONS.....	18
<b>INFORMATIONS DIVERSES</b>	
VOTRE COMMUNE SES ORIGINES	
SON HISTOIRE.....	20

## LA SIRÈNE DU SYSTÈME D'ALERTE

Des contrôles sonores et de fonctionnement sur la sirène ont eu lieu cet été à La Bastide des Journans.

Celle-ci est désormais opérationnelle. Elle sonnera pour test à midi le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois.

Cette sirène du Système d'Alerte et d'Information de la Population (SAIP) est au nombre de 1 sur le territoire communal et se situe sur le beffroi.

Directeur de la publication :  
Michel RUFFINATTI

Comité de rédaction : Annie HEBRARD,  
Céline CHAUDON, Nicolas SALERNO,  
Séverine MAUGAN.

© Crédits photos :  
Mairie de la Bastide des Journans

Impression : IAP MANOSQUE  
Le bulletin est imprimé sur du papier recyclé  
conforme aux normes écologiques PEFC

Création, mise en page :  
Frédéric PELLEGRINI [Grafist]

## LA « SOURCE SULFUREUSE » ET LE GÉOPARC MONDIAL DE L'UNESCO



En 2004, le Parc Naturel Régional du Luberon est reconnu Géoparc Mondial de l'UNESCO par sa Géologie exceptionnelle, son environnement, ses paysages, son patrimoine culturel remarquable et sa qualité de vie. Son engagement se traduit par de nombreuses actions menées sur le terrain.

La revalidation de ce label, a été l'occasion d'y inscrire La Bastide des Jourdans. Le parc a été évalué du 22 au 24 Juillet 2019. Mme Elodie Degoin, chef de projet et Mr. Stéphane Legal, géologue du Parc, Mr. Paal Thjoemoe (Norvège) et Mr. Noritaka Matsubara (Japon), ont fait une visite des sites et sont donc passés chez nous pour le valider.

Cette source a été mise à jour par la réalisation d'un des 3 forages effectués par EDF en 1952 afin de connaître le sous-sol, avant la réalisation du barrage du Colombier édifié en 1953 en amont de la source.

Ce barrage semble avoir servi de modèle réduit pour celui de Serre-Ponçon construit en 1955 en terre à cœur d'argile et parements en enrochements, destiné à la production d'électricité et constituer également une réserve d'eau.

Ce forage d'une profondeur de 140 mètres a fait jaillir spontanément sans pompe et par pression, une eau très particulière riche en chlorure de sodium (sel) de soufre, de sodium et de fluor, montrant également un dégagement d'hydrogène sulfuré. C'est une eau minérale qui fut utilisée pour soigner les maladies de peau. Elle est notée comme impropre à la consommation. Beaucoup d'eaux souterraines autour de la Bastide-des-Jourdans sont plus ou moins originales. Cela s'explique par la présence de roches très particulières en profondeur appelées « évaporites » et qui se sont déposées il y a trente millions d'années, par évaporation successive de

tranches d'eaux, dans d'immenses lagunes, comme des marais salants naturels. Elles se sont accumulées sur des épaisseurs considérables. Les eaux qui circulent en profondeur ont lessivé ces couches et se sont chargées de sel de sodium, de soufre de sodium et de fluor.

Un petit rappel sur l'histoire de ce site : Propriété du CCAS (centre communal d'action sociale) il comprend le barrage du Colombier et la ferme avoisinante, la source d'eau sulfureuse, le groupe scolaire. Cet ensemble a été légué au Bureau de bienfaisance par Mme Irénée Clapier née Raspaud par testament du 20 Août 1851.

L'INAUGURATION DU SITE EST PREVUE LE SAMEDI 5 OCTOBRE 2019 A 11 HEURES



## LES COMMERCES SONT L'ÂME DU VILLAGE

A l'heure où dans les villages, beaucoup de petits commerces ferment leurs portes, à La Bastide des Jourdans, par bonheur, nous pouvons si nous le voulons, faire nos courses à pied.

### La boulangerie a rouvert ses portes :

Après une période de fermeture, la famille HONVAULT avec onze ans d'expériences dans le métier, s'est installée depuis le 1<sup>er</sup> Août 2019. Grégory, son épouse Sandra, leur petite fille Emy et Jean-Claude le pâtissier sont heureux de vous accueillir tous les jours de la semaine au FOURNIL D'EMY, de 6 heures à 19 heures, sauf le mercredi, jour de fermeture. Les enfants de notre groupe scolaire pourront eux aussi savourer et déguster du bon pain frais, et au début du mois d'octobre, un dépôt de pain sera ouvert dans le village voisin de Beaumont de Pertuis.

Toute l'équipe du fournil remercie les bastidans pour l'accueil chaleureux qui leur été réservé. Vous pouvez réserver vos commandes au 09 86 70 98 72.

### Le restaurant et chambres d'hôtes le Cheval blanc a lui aussi fait peau neuve :

Depuis le 10 Juillet, Eva et Laurent Pin, Pierre Pohrer, les nouveaux propriétaires vous accueillent dans une ambiance avenante et sympathique. Ils vous proposent une cuisine basée essentiellement sur des produits frais et locaux. Une cuisine contemporaine empreinte de tradition. Leur établissement est ouvert du mardi au samedi soir, fermé le dimanche. Du 15 mai à fin septembre il sera ouvert le dimanche midi et soir. Vous pouvez réserver au 04 90 07 40 23.

Par notre intermédiaire, ils tiennent à remercier tous les habitants du village pour l'accueil qui leur a été réservé.

Souhaitons que les Bastidans apprécieront.



## LE 13 JUILLET.. QUELLE SOIREE !

Depuis 2014, la municipalité organise le 13 juillet sur le Cours de la République.

Force est de constater que c'est une réussite car depuis 5 ans, la fermeture de cette voie permet de réunir les Bastidans et leurs familles, amis, ainsi que des personnes de passage, en vacances dans notre commune ou aux alentours, pour une soirée conviviale au cœur du village.

C'est aussi l'occasion pour tous de goûter aux pâtes au pistou de son voisin, à la quiche de sa cousine, sans oublier le célèbre clafoutis de Christian !!

Après la Marseillaise qui a résonné dans le village, DJ NICO a enflammé la piste de danse qui s'est immédiatement remplie sur des sons de tangos, tcha tcha, disco, dance... jusqu'au bout de la nuit.

Durant la soirée, une animation « spatiale » a été proposée par la section Astronomie du Foyer Rural.

La tombola a permis à 9 personnes de gagner des lots offerts par les associations A.L.T.L., Jumelage, Comité des Fêtes, Créations et Traditions Bastidanes, Paroisse.

Nous remercions les riverains du Cours de la République, les commerçants, les associations précitées pour leur collaboration, sans oublier tous les personnes qui spontanément, sont venus aider à l'installation et au rangement.

Un grand merci également aux employés municipaux (techniques et administratifs) qui ont participé à l'organisation de cette manifestation.

DJ NICO, comme d'habitude, tu as assuré !



## L'ACCESSIBILITE DES EQUIPEMENTS

La loi du 11 février 2005 imposait que chaque collectivité fasse le diagnostic de ses espaces recevant du public, et qu'elle s'engage à reprendre les non-conformités avant le 1er janvier 2015. Ayant fait le constat que la plupart des collectivités n'ont pas respecté cette échéance, les services de l'Etat leur ont imposé de planifier sur une période de six ans les travaux nécessaires à la conformité complète des bâtiments.

La commune de La Bastide des Jourdans a déjà mis en œuvre des travaux relatifs à l'accessibilité concernant la mairie, l'école, la Poste, l'aire de jeux, l'église ainsi que le Cercle.

Dans cette dynamique, les travaux d'accessibilité du cimetière, la salle polyvalente et de la bibliothèque sont en préparation.

## INFORMATION

DES TRAVAUX DE REFECTION DES CHAUSSES VONT ETRE REALISES PROCHAINEMENT SUR LES VOIES :

- Chemin de Fiéraque - Chemin de La Loubatière
- Chemin de Maussan - Chemin des Ecoles- Chemin des Tennis
- Chemin des Vergers

# Elaboration du PLU La Bastide des Jourdans

## Plan Local d'Urbanisme

*Supplément au Bulletin Municipal d'Information*

### Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document de planification de niveau communal, voté en conseil municipal, qui permet d'établir un projet global d'urbanisme et d'aménagement. Il fixe les règles applicables lors de l'instruction des permis de construire et d'aménager ou des déclarations préalables sur l'ensemble de la commune. Il délimite quatre types de zones (naturelles, agricoles, urbaines et à urbaniser) en précisant notamment les occupations du sol autorisées et les modalités de construction. Ces règles étaient inscrites dans le Plan d'Occupation des Sols (POS) devenu caduque et relèvent actuellement de l'application du Règlement National d'Urbanisme (RNU).

### Un PLU inscrit dans le contexte local

Le PLU doit être compatible avec les documents de planification de portée supérieure (Loi Montagne, Schéma régional de cohérence écologique, Charte du Parc Naturel Régional du Luberon, Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Luberon, Servitudes d'Utilité Publique dont les risques naturels, etc.). Il doit également prendre en compte les enjeux inhérents au territoire.

### Le PADD\* : véritable projet communal

\*Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Au-delà des évolutions réglementaires, la différence entre un POS et un PLU réside dans l'instauration d'un véritable projet communal pour les 10-15 années à venir. La commune doit se fixer différents objectifs (scénario de croissance démographique, politique socio-économique, préservation de l'environnement, etc.) avant de délimiter des zones et de préciser leur réglementation.

Le PADD du PLU édicte les orientations du projet communal. Le débat en Conseil Municipal sur les orientations générales du PADD eu lieu le 11/06/2019 :

- Orientation 1 : préserver la qualité paysagère et la biodiversité du territoire
  - Orientation 2 : assurer une croissance harmonieuse du village
  - Orientation 3 : protéger et promouvoir la vie économique.
- Les objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain s'ajoutent à ces orientations.

### Objectifs de l'élaboration du PLU

Le lancement des études relatives au PLU a été décidé lors du Conseil municipal du 15 octobre 2014 afin de réfléchir aux orientations en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement durables.

Lors de ce Conseil, les objectifs suivants ont été fixés :

- Maîtriser le développement démographique
- Organiser le développement de la Commune en le recentrant autour du centre ancien, coeur principal
- Stopper l'urbanisation des secteurs impactés par le risque incendie de forêt
- Favoriser un développement du village hors des zones soumises au risque incendie de forêt
- Limiter la densification des secteurs présentant des insuffisances en matière d'infrastructures
- Préserver les cônes de vue sur le village notamment depuis la RD216 (Route de Vitrolles), la RD27 (Route de Manosque) et la RD956 (entrée du village)
- Permettre aux activités existantes sur le territoire communal de continuer à se développer
- Permettre le développement de nouvelles activités sur la Commune
- Préserver la trame des petits jardins en bordure du cours d'eau
- Assurer le maintien des espaces boisés présentant des richesses environnementales et paysagères
- Définir clairement les espaces présentant un potentiel pour l'agriculture et déterminer des règles permettant d'en assurer la protection.




**TROIS ORIENTATIONS GENERALES (OG) – PADD<sup>1</sup> DU PLU<sup>2</sup> DE LA BASTIDE-DES-JOURDANS**

OG 1 : PRESERVER LA QUALITE PAYSAGERE DU TERRITOIRE	OG 2 : ASSURER UNE CROISSANCE HARMONIEUSE DU VILLAGE ET DE SON HAMEAU	OG 3 : PROMOUVOIR LA VIE ECONOMIQUE
Trois objectifs pour l'OG 1 :	Trois objectifs pour l'OG 2 :	Trois objectifs pour l'OG 3 :
ASSURER LE MAINTIEN DES ESPACES NATURELS PRESENTANT DES RICHESSES ENVIRONNEMENTALES ET PAYSAGERES	HARMONISER LE DEVELOPPEMENT DEMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE	PERMETTRE AUX ACTIVITES EXISTANTES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DE CONTINUER A SE DEVELOPPER
PRESERVER LES CONES DE VUE SUR LE VILLAGE NOTAMMENT DEPUIS LA RD 216 (ROUTE DE VITROLLES), LA RD 27 (ROUTE DE MANOSQUE) ET LA RD 956 ENTREE DU VILLAGE	ORGANISER LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE EN LE RECENTRANT AUTOUR DU CENTRE ANCIEN, CŒUR PRINCIPAL	PERMETTRE LE DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES ACTIVITES SUR LA COMMUNE
PRESERVER LA TRAME DE PETITS JARDINS EN BORDURE DU COURS D'EAU	LIMITER LA DENSIFICATION VOIRE STOPPER L'URBANISATION DES SECTEURS PRESENTANT DES INSUFFISANCES EN MATIERE D'INFRASTRUCTURES ET/OU IMPACTES PAR LE RISQUE INCENDIE DE FORET	DEFINIR LES ESPACES PRESENTANT UN POTENTIEL POUR L'AGRICULTURE ET DETERMINER DES REGLES PERMETTANT D'EN ASSURER LA PROTECTION
OBJECTIFS CHIFFRES DE MODERATION DE LA CONSOMMATION DE L'ESPACE ET LA LUTTE CONTRE L'ETALEMENT URBAIN		
DENSIFICATION HARMONIEUSE POUR LUTTER CONTRE L'ETALEMENT URBAIN		PRESERVATION DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS OU FORESTIERS

<sup>1</sup> PADD : projet d'aménagement et de développement durables.

<sup>2</sup> PLU : Plan Local d'Urbanisme.

## Les 4 familles de zones du PLU : U, AU, A et N

<p><b>LES ZONES « U »</b> <b>(Urbaines)</b></p> <p>Secteurs déjà urbanisés où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont suffisans pour desservir les constructions à implanter</p>	<p><b>LES ZONES « AU »</b> <b>(A Urbaniser)</b></p> <p>Secteurs à caractère encore naturel ou peu construits destinés à être ouverts à l'urbanisation à court, moyen ou long terme (sous condition d'aménagement et d'équipement préalables)</p>
<p><b>LA ZONE « A »</b> <b>(Agricole)</b></p> <p>Secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles</p>	<p><b>LA ZONE « N »</b> <b>(Naturelle et forestière)</b></p> <p>Secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger (sites, espaces naturels, paysages, patrimoine historique ou écologique, exploitation forestière)</p>

## Etapes venir

A la suite du débat en Conseil Municipal sur les orientations générales du PADD du 11/06/2019, les étapes suivantes vont être organisées :

- Poursuite de la concertation publique (registre ouvert en mairie ; exposition en mairie ; réunion publique)
- Association des personnes publiques (Etat, Région, Département, Parc Naturel Régional du Luberon, Syndicat Mixte du SCOT du Sud Luberon, Chambres Consulaires, etc.)
- Bilan de la concertation publique et Arrêt du projet de PLU.

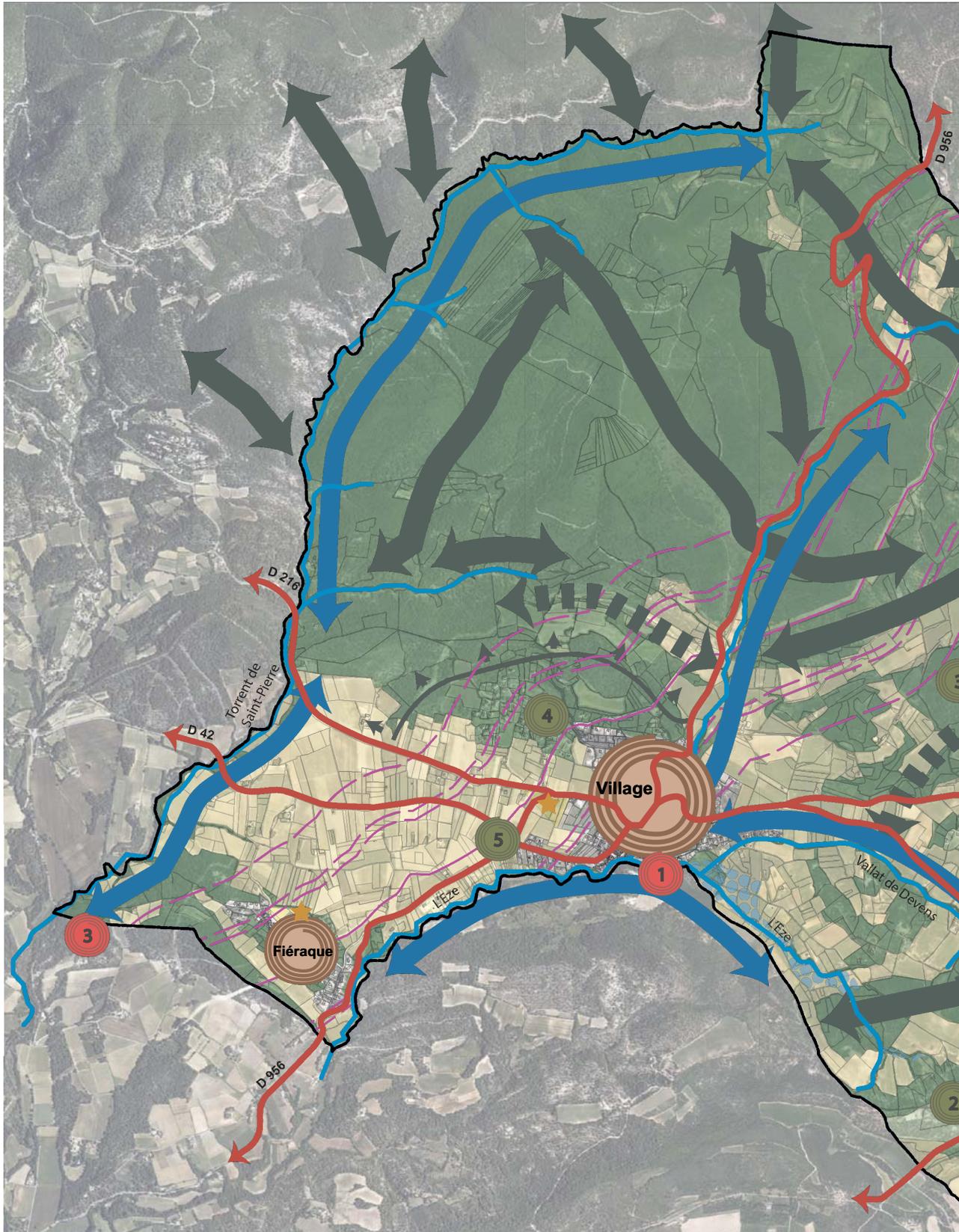
La procédure se poursuivra en 2020 :

- Transmission pour avis aux personnes publiques associées
- Phase d'enquête publique
- Phase finale d'approbation.

# Elaboration du PLU La Bastide des Jourdans

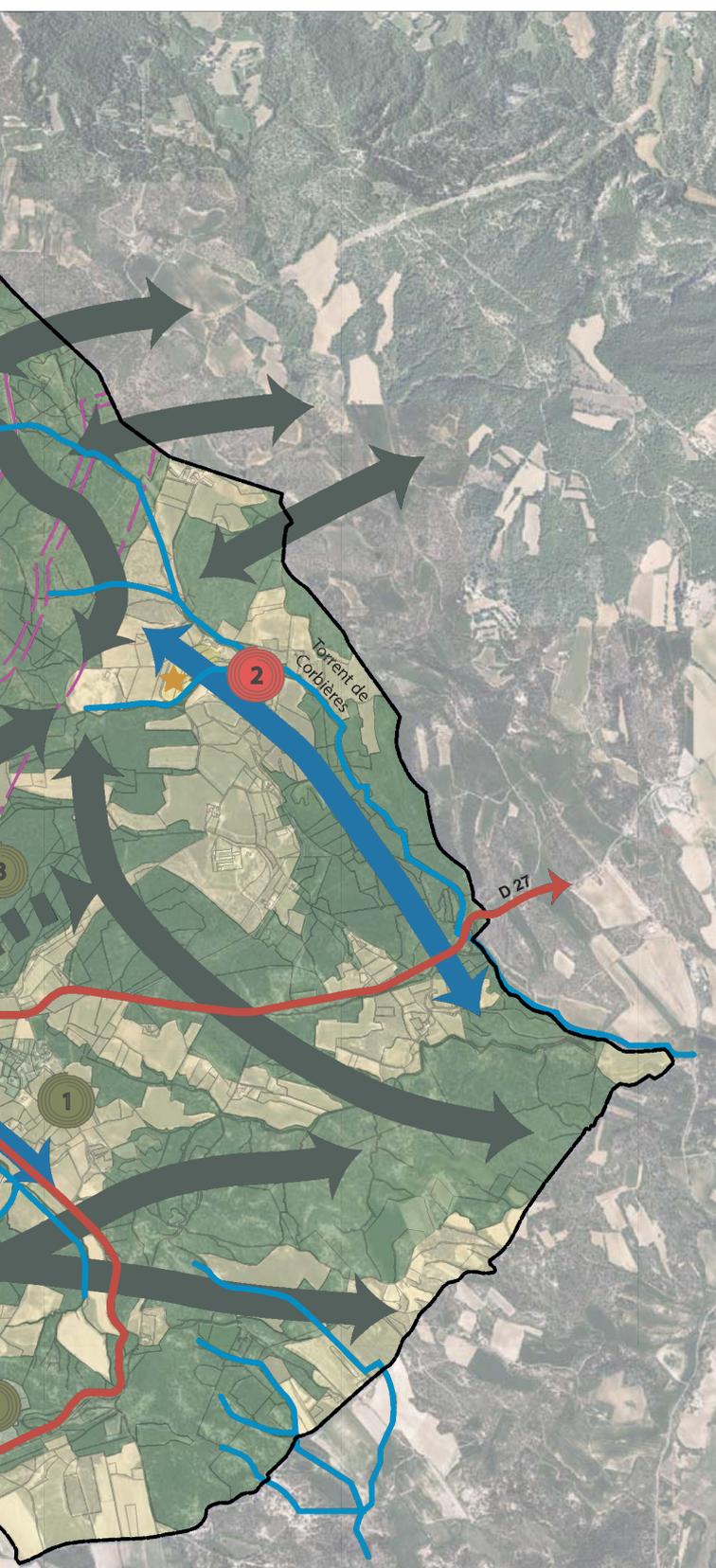
Plan Local d'Urbanisme

*Supplément au Bulletin Municipal d'Information*





## Carte des principaux enjeux de territoire



### LÉGENDE

-  Limite communale
-  Village et hameau de Fieraque
-  Habitat et activité en espace naturel ou agricole :
  - 1 Quartier Demoire Galimbert (existant)
  - 2 Centre forestier régional (existant)
  - 3 Projet champs photovoltaïque (intention)
  - 4 Quartier Les Vergers (existant)
  - 5 Projet zone économique (intention)
-  Mise en place de moyens de lutte contre les incendies
-  Prise en compte de l'AZI (Atlas des Zones Inondables)
-  Prise en compte des risques technologiques
-  Préservation de l'espace naturel et forestier
-  Valorisation de l'espace agricole (identité - paysage - économie)

### Trames verte et bleue

-  Corridors écologiques (zone de passage potentiel de la Faune)
-  Corridors écologiques potentiels secondaires
-  Court d'eau, réseau hydrographique
- Corridor écologiques
  - rives du cours d'eau
  - ripisylves
  - lisières du ripisylves

### Paysage et sites

-  Cônes de perception
- Patrimoine remarquable (SUP / MH)
  - 1 La Chapelle ND de Consolation
  - 2 La commanderie des Templiers ancienne
  - 3 Chapelle Ermitage et cimetière Saint Pancrace (MH Grambois)

## OUVERTURE DE 2 NOUVELLES SALLES ASSOCIATIVES

Après plusieurs mois de travaux, les salles MISTRAL et TRAMONTANE sont prêtes à accueillir les associations.

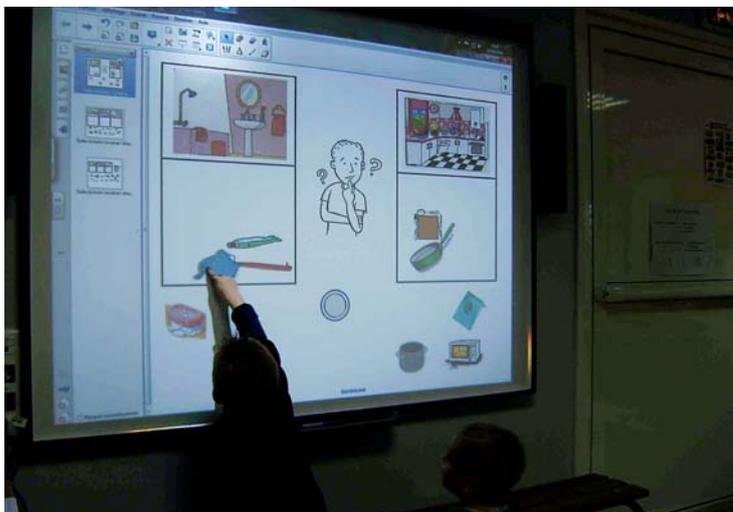
La commune s'efforce de répondre aux demandes des associations pour avoir à disposition, de manière ponctuelle une salle pour effectuer des activités, tenir des réunions administratives et ainsi continuer à soutenir le tissu associatif afin de favoriser les actions d'intérêt général.

Ce projet d'un montant de 97 800€ a été subventionné à 80% par l'Etat, l'ex réserve parlementaire du sénateur Haut, le conseil régional et le Département.

La rénovation du bâtiment de l'ancienne mairie a permis de réaliser par Mistral HABITAT, 3 logements sociaux.



## CLASSE MOBILE



Dans le cadre du Plan numérique rural, l'an dernier un tableau interactif (TBI) avait été installé dans une salle de classe.

Dans la continuité de ce projet, cet été des travaux de mise en réseau informatique dans tous les bâtiments scolaires ont été effectués et ainsi permettre l'utilisation d'une classe mobile. Cet équipement numérique (classe mobile) comprend :

- 1 valise • 1 borne wifi • 10 tablettes • 1 ordinateur

La création du réseau informatique d'un montant de 3890€ a été financé à 70% par le Département.

La classe mobile d'un montant de 7716€ a été financé à hauteur de 50% par l'Etat et 20 % par le Département.

Par ce projet d'équipement numérique de l'école, la commune souhaite développer les usages du numérique pour les élèves des différents cycles, mais aussi participer à l'acquisition des compétences numériques et des fondamentaux, au regard des programmes en vigueur.

## C'EST LA RENTREE A L'ECOLE EDOUARD ARNIAUD

La rentrée scolaire pour 166 enfants répartis en 7 classes s'est très bien déroulée.

Nous avons accueilli 4 nouvelles enseignantes, Mmes Goutel, Morcelli, Boussarok, et Mayol à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre école.

Les 3 enseignantes de maternelles sont accompagnées par les ATSEM : Brigitte H , Christiane et Stécy.

Le temps périscolaire est assuré par les ATSEM, Brigitte L., et Patricia.

Les 144 repas quotidiens sont confectionnés par les cuisinières Anais et Nellia en partenariat avec API RESTAURATION pour un suivi trimestriel avec la diététicienne pour l'élaboration de repas équilibrés.

### Bonne nouvelle !!!

La classe de CP de Mme Ferrandez et la classe de CP/CE1 de Mme Maliarevsky bénéficieront cette année des sorties piscines financées en totalité par la commune.

## FETES DES ASSOCIATIONS





## LES FOYERS RURAUX

pour un monde rural *vivant !*



Tisseurs de lien rural,  
Tisseurs de lien social

### QUELQUES DATES À RETENIR

Samedi 12 octobre : Assemblée Générale Ordinaire du Foyer

Samedi 12 octobre : le jour de la nuit par Luberon Sud Astro et LPO

Vendredi 25 octobre : vernissage exposition club photo à la Tour d'Aigues

Vendredi 6 au dimanche 8 décembre : TELETHON

Reprises des activités après un bel été marqué par la soirée Cinéma de plein air fin juillet mais également des événements de la section astronomie, avec les deux soirées d'observations de la Lune mi juillet dans le cadre de « On the Moon Again, 50<sup>ème</sup> anniversaire Apollo 11 » ainsi que celle du 2 août à la chapelle de Regusse.

## EXPOSITIONS SECTION PHOTOS À LA BASTIDE ET À LA TOUR D'AIGUES

L'atelier photos vous rappelle que vous pouvez voir ses productions exposées dans le hall de la mairie. Différents thèmes encore abordés cette année pour le plaisir des yeux.

Un plus en ce début de saison avec une exposition à la bibliothèque de la Tour d'Aigues du 25 octobre au 8 novembre sur le thème « en noir et blanc ».

Nous vous espérons nombreux pour le vernissage le 25 octobre à partir de 18h30.

Si vous désirez rejoindre l'atelier photos prenez contact avec Colette Paget au 06 13 32 89 69

## PEINTURES ENFANTS

Le cours d'arts plastique et peinture pour enfants est programmé le jeudi de 16h45 à 18h15.

Notre intervenante Giulia propose d'aller chercher les enfants à l'école pour les parents qui le souhaitent

## CINÉMA ITINÉRANT

Cette activité est proposée le 2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois avec le cinéma le CIGALON, dans le cadre d'une convention mise en place avec la municipalité.

Nous recherchons de bonnes volontés pour aider à la mise en place du matériel avant la séance (Rdv à 18h30 pour 30 mn).

Se manifester auprès de Genevieve ARNOUX (06.77.04.26.06) et Odile CAREGGI (06.76.00.92.18).

Vous trouverez ci-après notre programme d'activités 2019/2020 avec plusieurs nouveautés :

- Cours de Qi-Gong le lundi après-midi
- Cours de Sophrologie le lundi soir
- Création du théâtre Adolescents le mercredi après-midi de 14h30 à 16h
- Projet de mise en place d'une activité SPORT SANTE
- PROJET de section jeux, sous forme d'un rendez-vous mensuel pour tous.

## PROJET DE CRÉATION D'UNE CHORALE

Nous sommes en phase de réflexion pour créer une chorale. A ce titre, nous recherchons un chef de Chœur.

Allez consulter notre site pour de plus amples informations.

[www.foyerrural-labastidedesjournans.org](http://www.foyerrural-labastidedesjournans.org)

Un contact : [foyerural.lbdj@gmail.com](mailto:foyerural.lbdj@gmail.com)

### Création d'activités

Si vous avez envie de créer une activité, n'hésitez pas à nous rejoindre pour la mettre en place. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Contact : D. Clémot au 04.90.77.86.40 ou [clemotdenis@gmail.com](mailto:clemotdenis@gmail.com)

### Le réseau des Foyers Ruraux

Nous vous rappelons que l'adhésion au Foyer Rural vous permet de participer à toutes les activités organisées par les structures Départementales et Régionales des Foyers Ruraux (stages multisports pour les jeunes, séjours adultes,...)

Celui des foyers ruraux de PACA : [www.foyersrurauxpaca.org](http://www.foyersrurauxpaca.org)

## FOYER RURAL BASTIDE DES JOURDANS

ADHESIONS ANNUELLES - 2019 - 2020 : Individuelle/15€ - Familiale/25€

Cours	Tarif annuel en €	Jours	Horaires	Resp. Activités	Tél.	@	Lieux RDV
<b>CALENDRIER - ACTIVITES ENFANTS</b>							
Capoeira 5-7 ans	100	Mardi	16h45-17h30	B. Raymond	06 78 98 53 16	raymond.bab84@gmail.com	S.P
Capoeira 8-11 ans			17h30-18h45				
Jujitsu Brésilien	100	Mercredi	16h15-17h15	D. Clémot A. Raymond	04 90 77 86 40 04 90 77 84 93	clemotdenis@gmail.com pianneraymond@hotmail.fr	S.P
Théâtre enfants	150	Mercredi	10h30-12h00	A. Raymond	04 90 77 84 93 06 51 58 19 46	pianneraymond@hotmail.fr	S.P
Théâtre Adolescents	150	Mercredi	14h30-16h00	A. Raymond J.Cappielo	04 90 77 84 93 06 51 58 19 46		
Arts plastique peinture	100	Jeudi	16h45-18h15	D. Clémot A. Raymond	04 90 77 86 40 04 90 77 84 93	clemotdenis@gmail.com pianneraymond@hotmail.fr	Mistral
Eveil danse 4-6 ans	100	Jeudi	16h45-17h30	S. Curnier	06 14 11 90 92	curnierseverine@yahoo.fr	S.P
Hip Hop 7-10 ans	100		17h30-18h30				
<b>CALENDRIER - ADULTES</b>							
Coupe Bois Sportive	22	Contact J.Michel	A partir de 16 ans	J.M Petiqueux	06 77 01 96 35	jm.petitqueux@gmail.com	
Sport santé	25	Mardi	09h30-11h	D. Clémot	04 90 77 86 40	clemotdenis@gmail.com	S.P
Cross Training et gym Form	130	Lundi	18h30-19h30	I. Clémot	04 90 77 86 40	isabelle.clemot@gmail.com	S.P
Pilates		Mardi	19h00-20h00				S.P
		Mercredi	9h15-10h15				S.P
Randonnée Pédestre	25	Samedi 1/2 journée		R. Coulalet E. Bestagno	04 90 77 81 43 06 77 98 48 50	raymond@coulalet.com cocoeve@free.fr	S.P
VTT	25	Dimanche	9h00	D. Clémot	04 90 77 86 40	clemotdenis@gmail.com	S.P
Yoga	165	Jeudi	18h30-20h00	I. Clémot	04 90 77 86 40	isabelle.clemot@gmail.com	S.P
Qi Gong	165	Lundi	14h30-15h45	O.Careggi	06 76 00 92 18	careggi.odile@gmail.com	S.P
Théâtre	265	Lundi	19h30-21h30	B. Coulalet	04 90 77 81 43	brigitte@coulalet.com	S.P
Arts plastique peinture	140	Mardi	9h30-11h00	M. Pichereau	06 88 86 65 55	martinepichereau@hotmail.fr	Dumas
Pleine Conscience (Méditation)	25	Mercredi	19h00-20h00	A. Raymond	04 90 77 84 93	pianneraymond@hotmail.fr	Biblioth.
		Vendredi	19h00-20h00				
Sophrologie	25	Lundi	19h00-20h00	J. Gérome F.Romeo	06 37 15 10 11 06 84 79 84 86	joelleetben@gmail.com	Mistral
Anglais	90	Mardi	18h30-19h30	B. Coulalet	04 90 77 81 43	brigitte@coulalet.com	Tramontane
Italien	25	Lundi Mensuel	18h30-20h	F.Piccinno A.Sirdeys	04 90 77 87 41 06 09 86 31 88	frisouraym@hotmail.com antonella.sirdeys@orange.fr	Tramontane
Atelier Photos	25	mardi bimensuel	20h-21h30	C. Paget	06 13 32 89 69	colette.paget@yahoo.fr	Dumas
Astronomie	25	Vendredi	21h	P. Sogorb	06 79 62 18 01	luberonsudastro@gmail.com	Dumas
Informatique	25	Samedi bimensuel	09h- 11h	M.Orgnon	04 90 77 43 80	muriel.orgnon84@gmail.com	Dumas

Site : [www.foyer rural-labastidedesjournans.org](http://www.foyer rural-labastidedesjournans.org) - Contact : [foyer rural.lbdj@gmail.com](mailto:foyer rural.lbdj@gmail.com)

NOUS ACCEPTONS LES CHEQUES VACANCES et SPORTS

Reprise des activités le 09/09 sauf Théâtre et Qi Gong (16/09), Capoeira (17/09), Yoga et peinture enfants (19/09), Sport Santé (01/10), Sophrologie (07/10) et Anglais (07/01/20)

## COMITÉ DES FÊTES DE LA BASTIDE DES JOURDANS

Comme chaque année, le Comité des fêtes de la commune a organisé la fête votive et cette année 2019 fut caractérisée par une soirée mousse particulièrement animée grâce à notre DJ bastidan Nicolas mais ce ne fut pas, bien sûr, la seule animation du week-end.

Notre fête votive débuta le vendredi 23 août par les traditionnelles sardinades du Cercle Républicain et les pizzas du bar des Sports. Ce fut au moment du dessert que débuta le concert de la troupe "Rires et Sourires" sur le thème des grandes chansons françaises.

Le lendemain de 9h00 à 18h00, nos meilleurs fusils concoururent au ball-trap qui malgré son décalage du dimanche au samedi connut un franc succès.

L'après-midi, petits et grands purent profiter sur le cours de la République de nombreuses activités. Celles-ci permirent aux différentes générations de se confronter dans des courses de karts à pédales ou dans des jeux d'antan qui eurent énormément de succès comme l'année passée.



A 22h00 après les pizzas du bar des Sports, la soirée mousse avec "Lub'Events" donna l'occasion à tous, dans une ambiance particulièrement joyeuse, de danser sous l'animation de notre DJ Nicolas jusqu'au bout de la nuit.

Le dimanche, à 17h00 se poursuivit la fête votive avec une pièce de théâtre "Coiffure Mixte" jouée par la troupe "Rires et sourires". Le week-end se termina avec une soirée dansante animée par DJ Morgan.

Le traditionnel concours de boules doté par le Cercle Républicain pour les équipes mixtes eut lieu du samedi au lundi avec une journée réservée aux enfants le mardi. Ces épreuves boulistes ont clôturé avec les enfants cette édition 2019 de la fête votive qui nous l'espérons aura permis au plus grand nombre de profiter des activités et spectacles pour le plaisir de tous.

Merci à tous ceux qui sont venus partager ce moment.

Le comité des fêtes vous dit d'ores et déjà, "A l'année prochaine !"

Pour tout renseignement, contacter Brigitte (06 89 44 03 68)

Suivez-nous sur Facebook !  
<https://www.facebook.com/comitedes-fetes.labastidedesjournans>



## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

**Les activités ont repris du service :**

- L'atelier "le livre qui m'a plu !" a fait son retour le samedi 14 septembre.
- "Soutien scolaire" gratuit pour tous les collégiens le vendredi soir de 17h00 à 18h30. La 1ère séance a eu lieu le vendredi 13 septembre.
- L'atelier "Raconte-moi une histoire..." a repris le mercredi 18 septembre. Les horaires ont changé. Désormais vous retrouverez Liliane un mercredi par mois mais aux horaires d'ouverture de la biblio.

Tous ces ateliers fonctionnent chaque mois. Vous pouvez trouver toutes les dates sur le site de la biblio.

**"Les livres nomades"**

Des livres sont mis à votre disposition dans le cabinet médical du Docteur BERTHELOT... pour transformer votre attente en plaisir !

Ce service est entièrement gratuit et ne nécessite aucune inscription particulière ! Il est proposé par la bibliothèque municipale, en

accord avec des partenaires. Les livres sont à votre disposition à lire sur place ou à emporter. Profitez-en !

**Dons de livres**

La bibliothèque accepte bien volontiers les dons de livres, CD et DVD dans la mesure où ils sont en bon état et relativement récents (10 ans en moyenne). Nous ne prenons pas les encyclopédies et les magazines.

**Rappel des horaires d'ouverture :**

Le lundi de 14h30 à 16h00 et de 17h00 à 19h00

Le mardi et le jeudi de 14h30 à 16h00

Le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Le samedi de 9h à 12h

Pour tout renseignement : Dominique CANU 0490778360

Site : [bibliothequemunicipale-bdj.e-monsite.com](http://bibliothequemunicipale-bdj.e-monsite.com)

Facebook:

[www.facebook.com/bibliolabastidedesjournans?ref=bookmark](https://www.facebook.com/bibliolabastidedesjournans?ref=bookmark)

## ASSOCIATION CRÉATIONS ET TRADITIONS BASTIDANES

### LES VACANCES À L'ÉCOLE, QUEL BEL ÉTÉ !



Du 8 juillet au 9 août et du 26 août au 30 août : 46 gamins se sont succédés durant cette période à la garderie ce qui représente 36 familles bastidanes satisfaites.

On a diversifié les activités et vécu de beaux moments de partage et de fous rires.

*Un grand merci à :*

*Mme Annie Hébrard pour une visite du village en nous racontant son histoire,*

*Mlles Anaïs Giloux et Charlotte Dol des Écuries du Mistral dont les 4 poneys ont eu beaucoup de succès et de patience pour la journée western !!*

*L'épicerie Chaudon et Sabine du primeur Marchien pour leur accueil lors de notre journée marché et préparation du repas commun.*

*A Sabrina Chebchoub pour son aide.*

*Une mention spéciale à Cécile Pergaud et Brigitte Lecomte qui se sont données sans compter pour offrir aux parents la tranquillité de savoir leurs enfants heureux et épanouis et aux enfants des jeux, des balades et de belles réalisations.*

#### GARDERIE DU MERCREDI

salle Dumas de 8h à 18 h  
pour les enfants à partir de 3 ans.  
Tarif : 8€ la demi-journée, 11€ la journée,  
inscription :  
Cécile 06 28 49 68 38,  
Irène 06 81 67 52 12

Programme des mercredis : du 4 au 25 septembre et du 2 au 16 octobre activités plein air : concours de boules, circuit vélo, foot, basket, croquet, quilles, bowling, balades en forêt. En cas de pluie des activités manuelles sont prévues.

Du 6 au 27 /11 et du 4 au 18 /12 on commence les décorations et gourmandises des fêtes !

#### VACANCES DE LA TOUSSAINT

du 21 au 25 et du 28 au 31 octobre.  
Mêmes horaires et tarifs que les mercredis. Détails des activités sur les affiches.

#### CLUB DU VENDREDI

salle Dumas :  
Ateliers de travaux manuels pour adultes de 13 h45 à 18h, si vous aimez : créer, échanger, coudre, peindre, cartonner...  
Le tout dans la bonne humeur et la convivialité  
vous êtes les bienvenues.

Bonne rentrée à tous

### SALLE POLYVALENTE

**VIDE POUSETTE  
SAMEDI 5 OCTOBRE 5€  
LA TABLE DE 1,20M  
Inscription  
Irène au 0681675212.**

**LOTO  
SAMEDI 7 DÉCEMBRE A 18 H**

**MARCHE DE NOËL ARTISANAL  
DIMANCHE 8 DÉCEMBRE  
DE 9H A 18H**

## LE COMITE DE JUMELAGE : AU PROGRAMME CETTE ANNÉE

### LE JEU DU PANFORTE :

Vous aimez les jeux d'adresse et la convivialité d'une équipe ? Rejoignez-nous pour intégrer la deuxième équipe Française du Jeu du Panforte (origine et règle du jeu BM mai 2019). Nous aurons l'occasion d'affronter des équipes italiennes... Chantal et Philippe nous accueilleront avec la sympathie qui les caractérisent pour les entraînements le mardi soir de 18 à 19 h, à la salle du bas du Cercle (les jours et horaires pourront évoluer en fonction des inscriptions)

Renseignements et inscriptions auprès des membres du Jumelage ou :

Serge MOULLET : 06 32 14 96 08  
Françoise PICCINNO : 06 84 52 32 02  
Antonella SIRDEYS : 06 09 86 31 88

### LES COURS D'ITALIEN :

Lors de notre séjour à CALVI DELL'UMBRIA le souhait de certains participants nous a incités à proposer des séances d'initiation à l'Italien courant en partenariat avec le Foyer Rural, qui débiteront le lundi 7 Octobre 2019 de 18h30 à 20h à la salle TRAMONTANE (ancienne Mairie), une fois ou deux par mois, en fonction des participants et de leurs besoins

### SENSIBILISATION A LA LANGUE ITALIENNE :

Sur demande de la Directrice de l'Ecole Primaire suite à l'engagement des élèves l'année dernière, le Comité réitérera quelques interventions dans les classes CE2, CM1, CM2. Les enfants ayant

participé au voyage ont été nos meilleurs ambassadeurs, nous les souhaitons plus nombreux à l'avenir...

### ACCUEIL DE NOS AMIS CALVESI :

Le repas annuel du Jumelage aura lieu le 14 Mars 2020 à la salle Polyvalente.

Réservez dès à présent votre dernier week-end du mois de juin 2020 ( jeudi 25 au dimanche 28 juin 2020 ) pour la réception de nos amis italiens...

Les informations vous seront données en cours d'année...

Nous vous souhaitons le meilleur et surtout de bons moments en votre compagnie... Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements utiles.



## ENTENTE SPORTIVE DU HAUT LUBERON

### Remerciement :

L'équipe de l'ESHL(Entente Sportive du Haut Luberon) remercie la municipalité, les exposants et les nombreuses personnes qui ont participé au premier vide grenier organisée par notre association le 15 septembre dernier.

### Evènement

L'ESHL fêtera en 2020 ses 60 ans ....

L'association, une des plus ancienne de notre village fêtera en 2020 un très bel anniversaire.

Si vous avez des souvenirs, photos, anecdotes.... Merci de bien vouloir nous les communiquer par mail : eshl.84240@gmail.com

### A vos agendas

Samedi 9 Novembre, salle polyvalente Grand LOTO du FOOT



## AEB-INCLUSION ASSOCIATION POUR ENFANTS AUX BESOINS PARTICULIERS

L'AEB vous accueille à partir de la rentrée les mercredis matin Sur RDV au 06 38 45 09 47 pour :

- Vous accompagner dans vos démarches administratives (dossier MDPH)
- Vous conseiller / orienter dans le parcours de soin de votre enfant

ET... des sessions de rencontre – information sur les thématiques suivantes :

- Qu'est-ce qu'un handicap invisible ?
- Définition des troubles neurodéveloppementaux,
- Outil pour accompagner son enfant au quotidien, etc...



Association Esprit Bambin

Sur inscription (places limitées)  
GRATUIT pour les adhérents

Les plannings seront disponibles sur notre page Facebook : @aebinclusion ou par mail : aeb.direction@outlook.com

## AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LA BASTIDE DES JOURDANS

Nous avons organisé le 6 juillet dernier notre « PREMIER BAL DES SAPEURS POMPIERS » ; se fut un très grand succès grâce à vous tous.

Tous les pompiers se joignent à nous pour vous dire un grand « MERCI ». C'est avec votre présence et votre enthousiasme que notre soirée s'est déroulée dans une excellente ambiance jusqu'à quatre heures du matin.

Nous recommencerons l'été prochain, la date viendra plus tard, en espérant vous revoir aussi nombreux.

Nous vous informons que notre loto sera le samedi 16 novembre 2019 à la salle polyvalente de la Bastide à 18 heures, VENEZ NOMBREUX.

La fin de l'année approche, nous allons à partir du mois de novembre, passer dans vos chaumières pour la tournée des calendriers. Nous vous remercions par avance de l'accueil que nous recevons chaque année.

Encore une fois, notre AMICALE vous remercie.

Le Président, A. Martinez, le Trésorier, T. Legier, La Secrétaire, S. Maugan.



L'association « Passion Tahiti » a pour but de promouvoir la culture et l'art de la Polynésie Française par la découverte de la danse tahitienne et la création de costumes, mais aussi au travers de l'organisation de manifestations.

Cette culture s'inscrit dans le partage de la joie de vivre par ses musiques et danses riches en couleurs !

Les cours d'initiation à la danse se dérouleront chaque jeudi à la salle Dumas (enfants : de 17H à 17H45 ; adultes : 19H30 à 20H30)

Prenez votre paréo et venez essayer sans engagement le jeudi 12 septembre.

Nous vous attendons nombreux lors de la journée des associations du samedi 7 septembre pour répondre à toutes vos questions !

Contact : passion.tahiti.84@gmail.com

Emilie FERNANDEZ Présidente et Marielle FABRE trésorière

## ASSOCIATION LUBERON TEMPS LIBRE

Le Conseil d'administration et moi-même avons le plaisir de vous communiquer les activités et festivités de septembre à décembre.

### 1. Les lotos du Jeudi :

Les lotos ont repris dès le 5 septembre avec un certain regain de fréquentation. Quelques amateurs de belote, triomino finissent agréablement leur après-midi.

### 2. Un repas le jeudi midi :

Les 12 septembre, 10 octobre, 7 novembre : Le prix est de 13€ pour les adhérents, 15€ pour les non adhérents (accompagnant d'un adhérent) la seule condition est d'assister au loto qui se déroule après le repas (ou de faire tenir ses cartons. Le menu : apéritifs et amuse-bouches, plats de viande ou poisson, légumes, fromage – salade, dessert, vin.

Les tables sont décorées, le service exécuté par nos bénévoles et l'ambiance y est chaleureuse, pour le plus grand plaisir de nos participants. A cette occasion nous fêtons les anniversaires des habitués.

### 3. Repas Dansant :

Le samedi 28 septembre à midi avec spectacle « transformiste » pendant le repas puis danse tout l'après-midi avec Sandrine Mis-

tral. REPAS préparé et servi par MESSA. Décoration de la salle en rouge et noir.

Le samedi 23 novembre à midi sur le thème de Sainte Catherine, avec concours de chapeaux, menu en préparation servi par MESSA, animation par Sandrine Mistral. Prix : 28€ pour les adhérents, 34€ pour les non adhérents. Des affiches seront apposées chez les commerçants et panneaux.

### 4. Concours de contrée

les 29 septembre et 24 novembre à 14H. 10€ /équipe, nombreux lots. Scrabble et triomino seront mis à disposition pour les amateurs.

### 5. Voyage les 25,26,27,28 octobre

Week-end) à Lloret del Mar (Hommage à Johnny Success). Prix : Base de 55 personnes 175€ en ch double, Base de 33 personnes 195€/pers. Départ de la Bastide, Arrivée à la Bastide. Des affiches seront apposées chez les commerçants et panneaux.

Pour les éventuels nouveaux adhérents, une cotisation de 5 euros couvrant les mois de septembre à décembre sera proposée.

CONTACTS :

Mme GARCIN 06 41 01 50 41

Mme ARTAUD 06 21 48 26 66

## L'ASSOCIATION CAPOEIRA

Le mardi 25 juin l'association a présenté un spectacle de danse (en remplacement de l'animation cirque) réunissant les enfants qui depuis le mois de mai ont été assidus pour vous montrer une scène de qualité. Un grand merci à leur professeur Zora qui vient de Saint Michel de l'Observatoire et qui donnera à la rentrée des cours pour petits, moyens et adultes.



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES : UNE NOUVELLE ANNEE PLEINE DE PROJETS !

Nous avons terminé l'année scolaire par une superbe fête de l'école et nous tenions à remercier à nouveau l'ensemble des participants ainsi que la municipalité qui nous ont permis de finir l'année en beauté.

Il est temps désormais d'entamer cette nouvelle année scolaire qui, nous l'espérons, sera autant réussie que la précédente, la motivation des troupes est là en tout cas pour y parvenir !

En ce début d'année un petit cadeau a été fait à chaque enfant pour les remercier de leur participation à toutes les manifestations de l'association.

L'APE organisera son grand loto le samedi 2 novembre 2019 et un vide jouets le dimanche 3 novembre de 9H à 13H dans la salle des fêtes.

Bien entendu, les goûters seront toujours présents le vendredi soir à 16H30 devant l'école et nous comptons sur vous pour nous faire partager les nouvelles recettes que vous avez testées durant ces vacances !

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire 2019-2020 et espérons que vous serez encore au rendez-vous cette année et même encore plus nombreux !

Alexandra TOBES, Anne-Sophie FOUCHAC, Vanessa BERTRAND et Julien MOGE



# Lettre aux Abonnés

Lettre annuelle 2019

## Durance Luberon, à vos côtés

### Le saviez-vous ?



Un foyer\* consomme en moyenne  
**329 litres** d'eau par jour,  
 soit une utilisation annuelle de **120 m<sup>3</sup>**

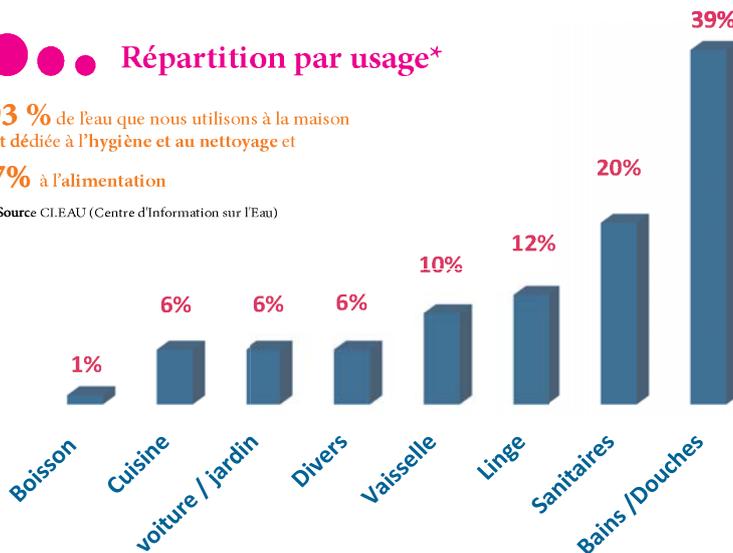
\* Source INSEE : sur la base d'un foyer français de 2,5 personnes



### Répartition par usage\*

93 % de l'eau que nous utilisons à la maison est dédiée à l'hygiène et au nettoyage et 7% à l'alimentation

\* Source CLEAU (Centre d'Information sur l'Eau)



### Consommation moyenne d'eau d'un foyer

Nombre de personnes	Consommation moyenne en m <sup>3</sup> /an	Facture TTC en € *
1	40 à 50	280 à 320
2	50 à 100	320 à 520
4	100 à 150	520 à 820

\*Pour le calcul, il a été pris en compte le tarif 2019 de l'eau potable et de l'assainissement collectif

- Avec un tarif identique sur l'ensemble du territoire desservi par Durance Luberon de :
- 2.15 € TTC / m<sup>3</sup> pour l'eau potable et 68.05 € TTC de frais d'abonnement annuel
  - 1.87 € TTC/m<sup>3</sup> pour l'assainissement collectif et 48.40 € TTC de frais d'abonnement annuel

### Utilisation moyenne (en litres) des différents points d'eau du foyer



50 000 / 80 000  
Litres



35 / 60  
Litres



200  
Litres



12 / 16  
Litres



5 / 20  
Litres au m<sup>2</sup>



10 / 12  
Litres



60 / 80  
Litres



3 / 6  
Litres

### Répartition d'une facture pour une consommation moyenne de 120 m<sup>3</sup> par an



Distribution de l'eau potable : 45%



Assainissement Collecte des eaux usées : 38%



Organismes publics : 10%



TVA : 7%



# Lettre aux Abonnés

Lettre annuelle 2019



## L'EAU

### UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE UNE RESSOURCE A PRÉSERVER

#### ●●● J'adopte les bons gestes



- ▶ Je préfère l'eau du robinet à l'eau en bouteille. (100 à 200 fois moins chère)
- ▶ Je privilégie la douche plutôt que le bain. (60 l au lieu de 150 l).
- ▶ J'apprends à repérer les fuites : un goutte à goutte peut consommer 120 l/jour, une chasse d'eau qui fuit, 400 l/jour. Avant de me coucher, je ferme les robinets et les appareils consommant de l'eau, puis je relève mon compteur d'eau. En me levant, je relève de nouveau mon compteur, et j'observe s'il y a ou non une consommation nocturne inexpliquée. Si je suis équipé(e) d'un chauffe eau électrique, je vais m'assurer que le groupe de sécurité est en bon état.
- ▶ Je coupe le robinet d'eau en me lavant les dents ou en me savonnant les mains.
- ▶ J'installe du matériel hydro-économe. Par exemple, j'utilise les chasses d'eau à double débit. (3 à 6 l au lieu de 10 l).
- ▶ J'opte pour des appareils électroménagers économes en eau et en énergie.
- ▶ Je raccorde ma gouttière à un récupérateur d'eau pluviale.



Retrouvez les fiches conseils "Economisons l'eau, chaque goutte compte" sur le site du Parc du Luberon [www.parcduluberon.fr](http://www.parcduluberon.fr).



### Que faire en cas de fuite après compteur ?

Les fuites d'eau sur vos installations ne sont pas toujours visibles et peuvent être sources de dégâts et de surcoûts de facturation.

En cas de fuite d'eau, un écrêtement de la facturation est envisageable. Comme le prévoit la loi Warsmann, ce dispositif concerne les fuites sur canalisation, après compteur, alimentant en eau un local d'habitation et dont le volume d'eau consommé depuis le dernier relevé volume exède le double du volume d'eau

consommé dans le même local d'habitation, pendant une période équivalente au cours des 3 années précédentes.

Sont exclus du dispositif les fuites sur les appareils ménagers, les équipements sanitaires et les équipements de chauffage. En cas de consommation anormale, Durance Luberon vous en informe dès qu'il en a connaissance. Vous disposez alors d'un délai d'un mois pour faire effectuer la réparation par une entreprise de plomberie

et en avisant Durance Luberon. L'attestation de réparation établie par l'entreprise de plomberie devra préciser la date de la réparation de la fuite d'eau et sa localisation. Si toutes les conditions sont remplies, votre consommation sera établie sur la base d'un volume égal au double de votre consommation d'eau moyenne des trois dernières années (pour l'eau) et au volume égal à la consommation moyenne des trois dernières années (pour l'assainissement).

Consultez notre plaquette "Que faire en cas de fuite d'eau ? Application de la loi Warsmann" disponible dans l'espace téléchargement de notre site internet : [www.duranceluberon.fr](http://www.duranceluberon.fr)

## VOTRE COMMUNE VOUS EST CONTÉE, SES ORIGINES, SON HISTOIRE : NOTRE RIVIERE L'EZE

Nous la connaissons tous, c'est un peu l'âme de notre village et aussi celle de la vallée d'Aigues.

Elle est formée sous la Mairie, par la réunion de deux ruisseaux ; le Ravis du Bois, venant du Luberon à 590m d'altitude et le Ravin des Combes venant du Devin à l'Est à 510m d'altitude sous terre dans une galerie creusée par les Romains et s'achemine de village en village où elle conflue avec la Durance au lieu-dit le Tombadou (mot provençal qui signifie confluent).

Sur l'origine de son nom il y a plusieurs hypothèses :

- la première qui signifie « cours d'eau » ;
- la deuxième venant du Provençal « LESO ou LES qui signifie bande d'étoffe (comparée à une bande de tissu étroite) ;
- la troisième LEZ qui signifie près de, que nous retrouvons dans les villages comme Villeneuve lez Avignon ou Saint Saturnin lez Avignon, dans le sens de limite, comme chez nous puisque l'Eze, marque la limite entre le territoire de notre commune et celui de Grambois. Elle traverse deux départements et cinq communes.

Ses principaux affluents bien modestes sont sur la rive droite, le Grand Vallat, venant du Luberon au-dessous de Vitrolles en Provence qui conflue au Moulin du Pas (Grambois); et l'Ourgouze venant de la Motte d'Aigues qui la rejoint au sud de la Tour d'Aigues.

Entre cette dernière et Pertuis, dans le quartier de Viade (qui signifie, chemin qui mène à la Déesse), se dressent les ruines d'une chapelle entourée jadis de sources. Son surnom populaire « temple de la Déesse » peut faire penser qu'on y honorait la Déesse ISIS ou EZIA, ce qui aurait donné le nom de l'Eze (une statuette funéraire isiaque ayant été retrouvée à quelques distance, dans une tombe Gallo-romaine).

Le culte d'Isis était très répandu en Provence déjà sous l'époque Grecque et plus sous la domination des Romains.

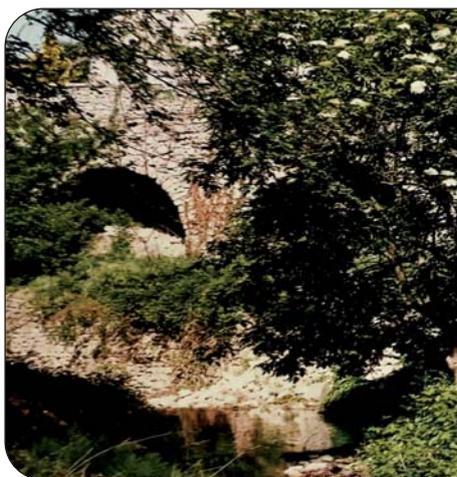
A. H.



SOURCE DU VALAT DU DEVEN  
La Bastide des Jourdans



COURS D'EAU LE DEVEN  
formant la naissance de l'Eze  
La Bastide des Jourdans



NAISSANCE DE L'EZE  
RENCONTRE DU RAVIN  
DU BOIS  
ET DU VALAT  
DU DEVEN  
La Bastide des Jourdans